



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin des restrictions des usages de l'eau dans le département de l'Orne

Alençon, le 10 novembre 2022

Considérant les nouvelles conditions hydrologiques observées et les prévisions météorologiques pour les prochains jours, le préfet de l'Orne confirme la fin de la situation d'alerte dans l'ensemble du département de l'Orne au 31 octobre 2022.

La saison estivale 2022 s'est caractérisée par plusieurs vagues de chaleur qui ont mis à rude épreuve les milieux aquatiques et la ressource en eau potable, parfois proche de la rupture d'approvisionnement. La sensibilisation et les efforts consentis par chacun ont permis de passer cette crise.

La raréfaction de la ressource et le changement climatique, qu'illustrent une nouvelle fois ces événements, doit conduire chacun à s'adapter à ces nouvelles conditions qui risquent à terme de devenir la norme.

La gestion quantitative économe de l'eau est l'affaire de tous : particuliers, entreprises et collectivités. Même en dehors de période de sécheresse, la gestion durable de l'eau est indispensable pour permettre aux nappes phréatiques de retrouver un niveau normal. L'accès à une eau de qualité pour tous, tout en protégeant les milieux et la biodiversité, passe par la nécessité de gérer de manière précautionneuse cette ressource.

Contact : DDT61, service eau et biodiversité
02 33 32 50 38
ddt-seb@orne.gouv.fr